



PRO FAMILIA
SCHWEIZ
SUISSE
SVIZZERA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 1 MARS 2022

En Suisse la conciliation Travail-Famille stagne

Enquête représentative 2022 de Pro Familia Suisse et Empiricon SA

En Suisse le degré de la conciliation Travail-Famille des entreprises et institutions n'a pas augmenté par rapport aux années précédentes. C'est ce que montre la dernière enquête représentative de Pro Familia Suisse, l'association faîtière des organisations familiales en Suisse, réalisé en collaboration avec la société de conseil et de recherche Empiricon SA. Du 28 janvier au 7 février 2022, l'enquête a été menée auprès d'un total de 538 personnes actives âgées de 18 à 75 ans.

En Suisse le degré de la conciliation Travail-Famille des entreprises et institutions stagne. Le Family Score actuel – une valeur mesurant la conciliation de la vie professionnelle et familiale – correspond exactement, avec 62 points sur 100, aux valeurs de l'année précédente en 2020 et 2019. En 2021, en raison de la pandémie, nous avons renoncé à la réalisation d'un sondage représentatif. Un score de 60 points ou plus est considéré comme « favorable aux familles ».

Pro Familia Suisse, l'association faîtière des organisations familiales en Suisse, **a mené pour la cinquième fois une enquête en ligne représentative sur la conciliation Travail-Famille des entreprises et institutions en Suisse** – cette fois en collaboration avec la société de conseil et de recherche Empiricon SA. Du 28 janvier au 7 février 2022, 538 personnes actives âgées de 18 à 75 ans ont été interrogées.

Le plus important en bref :

- **Le « Family Score » en 2022** (un indicateur mesurant le degré de la conciliation Travail-Famille) correspond exactement aux valeurs des années précédentes avec 62 points sur 100 possibles. Le score moyen obtenu est considéré **comme suffisant**.
- **Les mesures favorables aux familles proposées** sont restées plus ou moins constantes. Les offres « accès au temps partiel », « possibilités de travailler de temps en temps à la maison (home office) » et « prendre un congé pour le père » se sont améliorées. Ici, les effets de la pandémie et l'introduction légale du congé paternité ont probablement joué un rôle déterminant.
- Bien que **l'offre de mesures favorables aux familles** ait légèrement diminué par rapport à la dernière enquête représentative (2020 : 60 | 2022 : 59), **la couverture des besoins est variable. Certaines offres ont vu augmenter leur degré de couverture comme : le « home office », l'« offre des horaires flexible » et l'« accès au temps partiel »** alors que d'autres offres indiquent des besoins moins couverts : « une planification du travail tenant compte des engagements familiaux des pères et des mères », « la possibilité de planifier les vacances avec les exigences familiales » et « une crèche pour les enfants du personnel ».

Pro Familia Schweiz | Suisse | Svizzera

Marktgasse 36 – 3011 Bern

www.profamilia.ch / info@profamilia.ch

www.jobundfamilie.ch / www.jobetfamille.ch / www.lavoroefamiglia.ch

- **La satisfaction générale des employé-e-s a baissé.** Par rapport à la dernière enquête représentative, les employé-e-s jugent moins bien leurs employeurs. Tant la motivation, la satisfaction que l'attachement à l'entreprise ont légèrement baissé. De même, les employé-e-s estiment que les entreprises attachent moins de l'importance au thème de la conciliation Travail-Famille que les années précédentes. On peut y voir ici une conséquence de la pandémie avec l'éloignement du travailleur de son lieu de travail et la diminution de l'attention de l'employeur à son personnel qui travaille hors de l'entreprise.
- **Le degré de la conciliation Travail-Famille est juste suffisant.** Un score de 60 points ou plus peut être interprété comme « suffisant ». Un score de 70 points ou plus est considéré comme « bon », de 80 points ou plus comme « très bon » et de 90 points ou plus comme « excellent ». Les résultats montrent que de nombreuses entreprises et institutions offrent des mesures favorables aux familles, mais **qu'il existe encore un grand potentiel d'optimisation**. Pro Familia Suisse poursuivra donc son engagement en faveur de la promotion et amélioration de la conciliation Travail-Famille dans les entreprises et les institutions et continuera à transmettre ses connaissances théoriques et pratiques.

Sur le Family Score

Le Family Score est un outil informatique élaboré scientifiquement destiné aux employé-e-s. Il indique par un score entre 0 et 100 le degré de conciliation Travail-Famille dans une entreprise ou une administration. Les collaborateurs-trices peuvent, au moyen d'un court questionnaire élaboré dans plusieurs langues, faire part anonymement de leurs attentes et besoins et les comparer avec l'offre existante de l'organisation dans laquelle ils-elles travaillent. Une fois par année, une enquête représentative permet de déterminer le degré de la conciliation Travail-Famille des entreprises et institutions en Suisse.

www.familyscore.ch

www.profamilia.ch/fr/entreprises-administrations/family-score-fr

Personnes de contact :

Dr Philippe Gnaegi

Directeur

079 476 29 47

philippe.gnaegi@profamilia.ch

Valérie Piller Carrard

Présidente et Conseillère nationale

079 290 23 67

valerie.piller_carrard@parl.ch